

## CSAL FORMATION SPÉCIALISÉE 12 Septembre 2023 (compte rendu)

Les représentants **FO-Finances** 64 ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Il y a vacances et vacances. Il y a les estivales, profitables aux collègues afin de se ressourcer et que l'on aimerait voir s'éterniser, et celles relatives aux emplois qui perdurent pour les agents de la DgfiP contribuant chaque jour un peu plus à la dégradation des conditions de travail.

Tous les services sont impactés, en témoignent les récentes visites des membres de la formation spécialisée (ex CHS CT), et lorsque des dysfonctionnements informatiques s'y rajoutent, nos collègues sont à saturation et ne peuvent que constater les dégâts.

Ils ont le sentiment d'une impuissance administrative de régler les problèmes quotidiens de fonctionnement, et ont souvent un sentiment d'abandon par les directions locales et nationales.

Par ailleurs, Monsieur le Président, envisagez-vous de nous présenter les projets de travaux d'accueil du Sip de Pau ? Nos questionnements sont nombreux, les attentes des agents également.

Concernant les visites de site 2023, nous réitérons nos propositions de visites de sites du 24 avril 2023 concernant le SGC d'Orthez, antenne de Mourenx comprise ainsi que le Sip de Biarritz.

Après désignation du Secrétaire (FO), le Président a répondu aux différentes liminaires.

Sur le sujet des vacances d'emploi, il reconnaît que dans les « petits services », il manquera toujours du monde. Les mutations au 01-09-2023 ont permis de bien combler les déficits antérieurs, « c'est moins pire que cela aurait pu être ».

Il reconnaît que l'informatique défaillante rend le travail très difficile au quotidien.

Sur les travaux, il précise que des choses ont été faites. La finalité du saupoudrage des travaux était de rendre les bâtiments plus accueillants. Le service BIET ne dispose pas d'une équipe surdimensionnée. La direction reste à l'écoute des agents.

Le Président précise que le projet d'accueil du SIP de Pau fera l'objet d'une présentation au prochain CSA FS.

Il refuse de se prononcer sur les sujets qui relèvent du national (salaires, etc.).

Après approbation du PV du 24 avril 2023 à l'unanimité, voici les autres points abordés.

### Programme budgétaire du CSA 2023 –Propositions d'actions fin de budget -Avis du Comité

Deux projets supplémentaires ont été présentés par la direction :

- projet 8 Acquisition d'une chaise d'évacuation incendie pliable sur le site de Pau Monpezat ;
- projet 9 remplacement des stores au Sdif pour un montant de 4109 € environ.

Le Président souligne, en général, les difficultés d'obtention des devis.

Il précise que lors des fortes chaleurs, des aménagements sont toujours possibles (utilisation de la salle de repli, salles de réunion éventuellement).

La direction précise par ailleurs que 18 stores ont été refusés au Sdif de Bayonne et redéployés sur le SIP. Des réflexions sont en cours concernant le toit terrasse de Bayonne Vauban (soit peinture , soit installation de panneaux photovoltaïques). La direction, sur notre questionnement, a répondu qu'elle disposait des devis, reste à obtenir les crédits.

Sur les commandes de ventilateurs, la direction précise qu'à Vauban 20 à 25 de ces derniers ont été dérobés dans un local fermant à clef.

La direction a poursuivi en évoquant le projet N°8, et par conséquent les conditions d'évacuation des personnes à mobilité réduite en cas d'incendie. Elle précise que ce sont des chaises à 2 porteurs, elle souhaitait initialement que dans les services, 8 personnes soient désignées.

Les représentants FO sont intervenus sur le fait qu'il existe des chaises manipulables par une personne. L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) a précisé que les formations sur la manipulation de ces chaises n'étaient pas obligatoires.

Le Président suggère lors des exercices d'évacuation d'en intégrer la manipulation.

Cela fait plus d'un an que les représentants FO se sont inquiétés des conditions d'évacuation des PMR en cas d'incendie avec l'obligation d'un aménagement d'un espace sécurisé. Si d'autres s'emparent du sujet, tant mieux, cela donnera plus de force à nos revendications. Par ailleurs, nous réclamons toujours le recensement des personnes en situation de handicap. Ce recensement aurait permis de commander des chaises en conséquence, mais pas seulement.

Les OS ont fait remarquer également qu'il n'y avait pas que les PMR susceptibles d'être évacuées sur chaise (malaise lors de l'évacuation, femmes enceintes etc.).

La direction précise que les Chefs de service devront signaler l'emplacement de ces chaises, qu'un aménagement d'un espace sécurisé sera institué dans les « grands sites ».

Par ailleurs, comme les guide-files et serre-files disparaissent, la direction précise que ce sont les Chefs de postes qui sont responsables puis les adjoints, en cas d'absence de ce dernier, et ainsi de suite en descendant dans la hiérarchie.

Les représentants FO font remarquer que les signalétiques n'ont pas pour autant été enlevées. La direction s'est engagée à le faire.

### Point d'information sur l'enveloppe budgétaire mutualisée de la FS

La direction précise que toutes les formations ont été mises en place. Une troisième session de gestion des egos sera proposée pour 1800 € , ainsi que deux sessions « évacuation incendie » à hauteur de 390 € chacune.

La direction indique par ailleurs, que les travaux sur Pau seront l'occasion de financer une étude sur l'aménagement du hall de la Ddfip64. L'idée du Président est d'installer une salle de réunion ou de formation, voire des agents. Si cela s'avère impossible la direction reprendra l'idée de « garage à vélos ». Elle reconnaît que la situation actuelle n'est pas satisfaisante.

### Compte rendu de la viste de la FS au Sdif de Pau et l'antenne de Bayonne

Le Président n'est pas surpris de la détresse des agents au vu de leur expression et du « poids du passé ». Il ajoute qu'un vecteur conjoncturel est venu s'ajouter à tout cela.

Il fait un « gros mea-culpa » et **ajoute que GMBI n'est pas quelque chose de réussi.**

Dans le même temps, il précise que GMBI ne peut générer que des dispositifs de soutien ponctuels (soutien en direction, messages de priorisation, crédits auxiliaires 2 ETP de plus avec possibilité de contrats de 4 à 5 mois, recours aux contractuels). Des collègues à la retraite apporteront également une aide.

Pour le Président, et il l'affirme depuis le début, ce n'est pas un problème lié aux effectifs. La direction n'a pas « touché » aux effectifs alors que le recensement des tâches auraient induit l'effet inverse.

Il précise également que lorsqu'il évoquait la nécessité de remettre du professionnalisme dans ces services, il ne visait pas les agents.

La direction a affirmé qu'elle n'avait pas eu connaissance de la détresse de certains agents.

La Cheffe par intérim du Sdif a ensuite présenté les mesures prises par la direction locale.

Le PGF a assuré un soutien tout l'été, une priorisation des travaux a été effectuée, le but étant d'alléger « la charge mentale des agents ».

Il y a eu deux vacataires sur Bayonne et deux sur Pau. L'effort se poursuit (12 mois sur octobre, novembre et décembre). Elle confirme la venue de collègues retraités. A Bayonne, un vacataire va travailler sur la cellule foncière notamment les e-contact (10.000 en stock).

Côté géomètre, il y aura une aide également (détachement à Pau).

L'EDR sera sollicitée, la Cheffe du Sdif disposera d'un 5ème adjoint, et un collègue de la DDTM est mis à disposition sur Bayonne.

Vous trouverez en 4ème page le droit d'alerte déposé par notre section, relayant ainsi celui déposé par notre syndicat national FODGFIP. Il est impensable de mettre en place un système informatique sans au préalable en vérifier l'efficacité. Au final, ce sont les agents qui trinquent !

### Compte-rendu de la visite de la FS à la Trésorerie CH de Bayonne

Le rapporteur tient à préciser que lors des visites de la FS, ce ne sont pas les représentants des OS en tant que tels qui se rendent dans les postes et services, mais bien les membres de la FS contrairement aux visites de postes. Ce n'est pas un exercice de syndicalisation.

La direction reconnaît le sous-dimensionnement des tâches. Le Président précise que pour le calcul du tagerfip les mandats d'investissement compte pour 2 et les mandats de fonctionnement pour 1.

Il attire notre attention sur les mauvais « encodages » qui peuvent à terme pénaliser les services.

Les membres de la FS avaient préconisé un certain nombre de mesures dont il a tenu compte, même s'il reconnaît qu'il manque toujours un cadre C. Il précise que lors du mouvement, il a porté une attention particulière sur ce poste.

Sur le sujet des concours, la direction fera quelque chose à l'endroit des agents des postes hospitaliers afin qu'ils ne soient pas désavantagés (nous avons cru comprendre que ce serait sous la forme d'une formation).

Quant à la cantine, le sujet est et sera évoqué en CDAS.

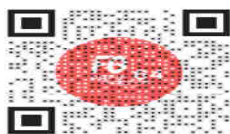
Le stationnement, reste cependant un sujet.

### Questions diverses

La direction précise que le Tagerfip sera prochainement mis à jour.

FO est toujours dans l'attente d'une mise à jour complète en faisant apparaître les temps partiels, les détachements, les contractuels afin d'avoir une vision la plus transparente et pertinente possible.

Sur la vacance des 8 postes de B, la direction locale ne peut que s'incliner par rapport au chiffre retenu par la DG, à savoir zéro. **Ce chiffre ne sera pas sans incidences sur les mutations, et par conséquent le retour de certains collègues dans le département, suite à promotions.**



#### **Vos représentants FO à cette Formation Spécialisée Santé et Sécurité au travail**

Emmanuelle AUBIN - Titulaire

Myriam CANNONE - Titulaire

Jean BERNET - Titulaire

Yann DAUTREY-Suppléant

Marion GROSCLAUDE-Suppléante(excusée)

Laurence OSSUN-Suppléante



Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Suite à la décision de la DGFIP de reculer la date butoir au 31 juillet 2023 pour la déclaration à effectuer par les redevables propriétaires dans l'outil GMBI, nous souhaitons connaître précisément les mesures que vous comptez prendre pour faire face aux difficultés qui perdurent depuis des semaines.

La section syndicale F.O.-DGFIP64 vous alerte au regard de la charge de travail engendrée par des décisions complètement déconnectées de la réalité de la part des services de notre Direction Générale et des risques psycho-sociaux encourus par les agents du CDIF, des SIP du département, des centres de contacts ou des personnels intervenant dans les espaces France Service.

Devant cette situation plus que tendue, nous vous demandons donc de prendre les mesures nécessaires à la protection des agents affectés dans ces services afin de leur garantir un environnement de travail serein jusqu'au 31 juillet, en tenant compte des absences pour congés des personnels.

Ces mesures, plus qu'impératives et nécessaires à ce stade, devront naturellement être adaptées en fonction de l'évolution de la situation.

Pourriez-vous par retour de mail nous indiquer les mesures immédiates de prévention mises en oeuvre pour protéger ces personnels ?

Conformément à la réglementation, ce droit d'alerte peut constituer le préalable à l'exercice du droit de retrait si l'évolution de cette situation inédite devaient y conduire.

Oloron Sainte Marie le 04/07/2023

Le Secrétaire Départemental **FODGFIP64**